

De plus en plus d'étudiants au CPAS

Le nombre d'étudiants bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale au CPAS a été multiplié par 7 en 15 ans. Quelles en sont les causes ?

● **Caroline FIXELLES**

Le nombre d'étudiants belges touchant le revenu d'intégration sociale (RIS) du CPAS a été multiplié par 7 en 15 ans, ressort-il des chiffres du ministre de l'Intégration sociale, Willy Borsus (MR), publiés dans la presse hier.

Ainsi, l'on est passé de 3 654 bénéficiaires en 2002 à 27 133 en 2016. Même si, dit le ministre, la première année à prendre réellement en compte est 2003 (7 580 bénéficiaires) puisque le système n'était que partiellement en place en 2002 : soit, alors, un nombre de bénéficiaires multiplié par 3,6 entre 2003 et 2016.

Et les régions ne sont pas logées à la même enseigne : en 2016, il y avait 13 470 bénéficiaires en Wal-

lonie, 8 263 à Bruxelles et 5 400 en Flandre. Une disparité qui ne surprend pas au cabinet du ministre où l'on pointe des questions d'ordre socio-économique.

Plus d'étudiants et pauvreté

L'économiste Philippe Defeyt, ex-président du CPAS de Namur, pointe trois explications à cette augmentation : « *Il y a de plus en plus d'étudiants. Les parcours sont de plus en plus longs et davantage de jeunes tentent des études supérieures.* »

Philippe Defeyt relève aussi la montée de la précarité : « *de plus en plus de ménages sont en situation de pauvreté. Et parmi eux, beaucoup de mamans seules qui ne savent pas payer les études de leurs enfants.* »

Enfin, l'économiste estime que le

fait que l'on puisse être aidé est de plus en plus connu : « *les jeunes sont de moins en moins gênés de faire appel au CPAS.* »

Pour Philippe Defeyt, il faut toutefois refuser toute lecture simpliste du phénomène : « *Ici, soit on peut dire qu'il y a de plus en plus de plus en plus de jeunes qui ont accès aux études grâce aux aides du CPAS. Et ces deux lectures ne sont pas contradictoires.* »

L'économiste veut par contre casser l'idée selon laquelle des jeunes pensent pouvoir s'adresser au CPAS parce qu'ils se sont disputés avec leurs parents, ont quitté la maison et veulent vivre en kot. « *Il y a des conditions, des contrôles et si le CPAS estime qu'il n'y a pas de bonnes raisons pour que l'étudiant prenne*

son autonomie, il ne percevra pas d'aide sociale », rappelle-t-il.

Le ministre Borsus a jugé hier cette augmentation des bénéficiaires d'un RIS étudiant « *interpellante* » et veut prendre des mesures pour réduire ce nombre.

« *Cela ne doit pas passer par une pression plus grande sur les étudiants ou des contrôles plus stricts pour l'attribution de l'aide*, intervient Philippe Defeyt. *Mais par un meilleur accompagnement, par la confiance, par un meilleur contact avec les universités et les hautes écoles, etc.* » ■

« 50 % des étudiants bénéficiaires au boulot dans l'an »

Interpelé à la Chambre hier, Willy Borsus a réitéré que le constat était préoccupant. « *Si au premier regard, on peut se dire "tant mieux, cela signifie que l'outil est mieux utilisé", quand on observe les chiffres de l'intégration professionnelle, on constate que seuls 30,2 % des bénéficiaires étudiants ont décroché un emploi un an après la fin de leurs études, contre 23,7 % pour les jeunes bénéficiaires non étudiants. C'est insuffisant dans un contexte où l'on crée de l'emploi* », a-t-il dit, expliquant vouloir atteindre 50 % de bénéficiaires au travail après un an.

Le ministre a par ailleurs évoqué deux pistes pour réduire le nombre de bénéficiaires étudiants : mettre en place un PIIS étudiant (NDLR : projet individualisé d'intégration sociale, obligatoire pour tout étudiant bénéficiaire) « *réellement orienté vers l'emploi* » : « *il faut que le CPAS guide, accompagne et travaille davantage à la remise à l'emploi* ».

Deuxième piste : fournir des outils pour que les

CPAS se tournent d'abord vers les débiteurs d'aliments : « *Il incombe aux parents de prendre en charge leurs enfants aussi longtemps qu'ils sont dépendants. Si le CPAS fait intervenir la solidarité collective lorsqu'il n'y a plus d'alternative, il est anormal que cette solidarité soit excessivement utilisée lorsque la solidarité intrafamiliale peut encore jouer un rôle* », a justifié le ministre qui veut que les CPAS investiguent plus pour rendre compte d'une réelle rupture familiale.

Du côté d'Écolo et de DéFI, on attend de voir. « *Réduire le nombre de RIS étudiants, ok, mais si c'est pour contraindre les étudiants à opter pour certaines filières par exemple, non*, réagit Muriel Gerkens (Écolo). *Je ne peux plus accepter que, parce qu'on est pauvre, on n'a pas les mêmes choix que les autres jeunes* ». Et de rappeler les chiffres d'une récente étude : 3/4 des étudiants bénéficiaires du CPAS font partie d'une famille dans la pauvreté, 70 % sont cohabitants (dans leur famille), 39 % en secondaires. ■ **C.A.F.**